# Musique Instrumentale : Cordes 1<sup>ière</sup> secondaire



# Matériel requis

- 1) **Instrument:** fourni par FACE (avec autorisation parentale)
- 2) Méthode et partitions d'orchestre: 7e année: Divers livres de méthodes de cordes et partitions d'orchestres fournis par Face
- 3) Livre de théorie: Livre maison fourni par FACE
- **4) Pochette** (pour le livre de méthode et partitions d'orchestre): fourni par le département des cordes de Face.
- 5) Crayon à mine et efface : fourni par l'élève
- **6) Divers items personnels requis pour différents instruments** (par exemple: épaulière, colophane, sangle de violoncelle etc.) fournis par l'élève.

#### Contenu de formation

## ✓ Composantes de la compétence Interpréter des œuvres musicales

- S'approprier le contenu musical de la pièce (langage musical, structure et représentation graphique : hauteur, durée, intensité, forme)
- Exploiter des éléments de la technique instrumentale (soins et entretien de l'instrument, posture, maintien, respiration, production sonore, intonation, articulation, doigté)
- S'approprier le caractère expressif de la pièce musicale (tempo, style, nuances, phrasé et articulation)
- Respecter les conventions relatives à la musique d'ensemble (suivre les indications du chef et être à l'écoute des autres)
- Rendre compte de son expérience d'interprétation

#### ✓ Composantes de la compétence Créer des œuvres musicales

- Exploiter des idées en vue d'une création musicale
- Exploiter des moyens sonores, des éléments du langage musical et des éléments de techniques
- Structurer sa création musicale
- Rendre compte de son expérience de création musicale

## ✓ Composantes de la compétence Apprécier des œuvres musicales

- Analyser une pièce musicale
- Interpréter le sens de l'œuvre musicale
- Porter un jugement d'ordre critique et esthétique
- Rendre compte de son expérience d'appréciation

## Évaluation

Compétences Interpréter et Créer : 70%

**Compétence Apprécier : 30%** 

Compétence Interpréter : étapes 1, 2 et 3 Compétence Créer : étapes 2 et 3 Compétence Apprécier : étapes 2 et 3

La note au bulletin est basée selon les critères suivants :

- a) Observations en classe.
- b) Examens d'interprétation instrumentaux; l'élève doit être prêt à être évalué à tout moment sur la musique apprise en classe.
- c) Travail en appréciation, création et théorie.
- d) Participation aux concerts
- e) Examen d'instrument (fin mai)

## Communication avec les élèves et parents

- À tout moment de l'année via l'agenda, un appel téléphonique ou en utilisant le courriel: tstathopoulos@emsb.gc.ca ou ccameron@emsb.gc.ca
- De façon formelle avec les parents en utilisant les bulletins aux moments prévus au cours de l'année.

Site Web du département des cordes: https://instrumentale.facemusique.ca/